

19 octobre 2006

Pays de Podensac

Illats

ACTION / Débat autour du bureau de Poste

Des habitants solidaires

Samedi dernier, devant le bureau de poste, un rassemblement était organisé à l'initiative de l'association Information des citoyens illadais, présidée par Gilles Baillet, et de tous les habitants attachés au maintien de leur bureau de poste. A l'ordre du jour : la survie de ce service public de proximité, l'opinion des habitants et le lancement d'une pétition.

Le contenu du récent bulletin municipal que tous les foyers illadais ont reçu dans leur boîte aux lettres est encore bien présent dans les mémoires. En effet, il y est stipulé clairement que « l'administration de La Poste a fait part à la municipalité que la situation actuelle, à savoir l'ouverture du bureau du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30, ne pouvait plus durer ! » Un entête qui fait frémir mais qui ne laisse rien présager de bon. « Lors d'une réunion toutes commissions en septembre dernier, sa représentante Mme Garcia a fait une synthèse du taux de fréquentation du bureau : sur 26h hebdomadaires, 10h seulement sont prises en considération comme travail effectif, le reste n'étant considéré que comme « simple présence ». Une baisse qui pour La poste ne peut être dorénavant admise en terme de rentabilité. D'autant que la date butoir, soit le 7 novembre semble se



Une trentaine de personnes s'est rassemblée devant le bureau de poste pour exprimer sa solidarité à ce service public de proximité et de qualité qui doit perdurer tel qu'il est.

profiler à grands pas. A cet instant précis, La poste réduira d'autorité les heures d'ouverture du bureau d'Illats ».

Trois solutions qui relancent le débat

Soucieux de connaître l'avis des premiers concernés, à savoir les usagers, Philippe Dubourg a sollicité la participation des habitants. Un coupon-réponse à remplir avant le 15 octobre

était proposé autour des trois suggestions de La poste. La première formule consisterait à maintenir le bureau de poste actuel avec des horaires réduits à 10h30. Les opérations au guichet seraient identiques. Une nouvelle réduction pourrait intervenir en cas d'opérations insuffisantes. La création d'un relais-poste chez un commerçant est également envisagée. Un partenariat qui, contre une rémunération de La poste (250€ de fixe + intéres-

sement), accepterait d'assurer certaines prestations postales et financières. Une solution qui ne semble pas rallier les foules craignant de perdre leur anonymat. Troisième formule, la création d'une agence postale dans les locaux du bureau de poste actuel. Un partenariat se déroulerait avec la mairie (convention de neuf ans reconductible). L'agence postale effectuée à 90% des opérations du bureau de poste et assure un service financier. Un employé serait recruté par la mairie et formé par La poste.

Pour l'heure, les habitants et l'association Information des citoyens Illadais lancent une pétition refusant le choix fait par la direction de La Poste. Une action qui fait écho à l'année 2002 où une première pétition avec les syndicats des postes CGT avait été signée par 525 personnes ! La poste était à l'époque déjà menacée. Samedi dernier, les personnes présentes ont fait le tour des foyers afin de rallier un maximum de suffrages. Tous gardent à l'esprit qu'ils doivent agir vite pour faire reculer la direction de La poste. Car, pour l'association Information des citoyens Illadais, aucune des trois solutions soumises n'est acceptable.

Affaire à suivre...

Jackie REVEREAU